



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1929

Attribution d'une subvention ponctuelle d'équipement de 5 000 euros au "Cercle d'Union Démocratique et Sociale du 1er arrondissement", pour le remplacement de divers matériels

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1929 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE D'EQUIPEMENT DE 5 000 EUROS AU "CERCLE D'UNION DEMOCRATIQUE ET SOCIALE DU 1ER ARRONDISSEMENT", POUR LE REMPLACEMENT DE DIVERS MATERIELS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) ».

L'Association « Le Cercle d'Union Démocratique et Sociale du 1^{er} arrondissement », créé en 1905, dont le siège est situé 26 rue du Bon Pasteur à Lyon 1^{er}, est un club bouliste qui compte une quarantaine d'adhérents, dont 7 licenciés.

Elle a pour objet le développement d'activités culturelles et sportives, notamment boulistes, avec le souci de faire bénéficier de ces activités aux personnes socialement démunies, en particulier les personnes âgées.

Ancrée dans la vie du quartier, elle organise des conférences et animations et participe à plusieurs concours boulistes tels que le trophée des clubs boulistes de la Ville de Lyon.

La Ville de Lyon met à disposition de cette association, à titre gratuit, les locaux qu'elle occupe 26 rue du Bon Pasteur ainsi que 4 jeux de boules sur ce tènement dénommé « Boule du Bon Pasteur ». L'Association a à sa charge les fluides.

« Le Cercle d'Union Démocratique et Sociale du 1^{er} arrondissement », qui ne bénéficie pas de subvention de fonctionnement, dans un souci d'amélioration de ses locaux, sollicite la Ville de Lyon pour l'octroi d'une subvention d'équipement, permettant ainsi de réaliser des dépenses de renouvellement de matériels devenus vétustes, et autres aménagements : frigo, cuisinière, cloison mobile et volets extérieurs permettant de réduire la facture énergétique de l'association.

Compte-tenu de ces éléments, la Ville de Lyon souhaite allouer à l'Association « Cercle d'Union Démocratique et Sociale du 1^{er} arrondissement » une subvention ponctuelle d'équipement de 5 000 €.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention d'investissement de 5 000 € est allouée à l'Association «Le Cercle d'Union Démocratique et Sociale du 1^{er} arrondissement», pour le renouvellement de matériels devenus vétustes et autres aménagements.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT